

Mars 26

# VILLAGE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

## ECHEANCIER PREVISIONNEL DENFERT

STADE D'AVANCEMENT DES TRAVAUX	POURCENTAGE A CHAQUE STADE	EXIGIBLE EN CUMULE	DATE PREVISIONNELLE
Dépôt de garantie	5 %	5 %	Signature CR
Déclaration d'ouverture du chantier (DROC)	25 %	30 %	4 T 2026
Achèvement des fondations	5 %	35 %	2 T 2027
Achèvement du plancher bas du 1er sous-sol	10 %	45 %	3 T 2027
Achèvement du plancher bas du RDC	10 %	55 %	4 T 2027
Achèvement du plancher bas du 2e étage	10 %	65 %	1 T 2028
Mise hors d'eau	5 %	70 %	3 T 2028
Démarrage des menuiseries extérieures	10 %	80 %	3 T 2028
Démarrage des cloisonnements intérieurs	10 %	90 %	4 T 2028
Achèvement des travaux	5 %	95 %	1 T 2029
Remise des clés*	5 %	100 %	1 T 2029